

La Newsletter du CNCH

Janvier 2021



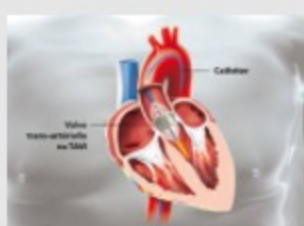
> Les JESFC à l'heure du virtuel

Les JESFC 2021 ont été un grand succès. Les obstacles liés à la crise sanitaire ont pu être contournés : programme condensé sur deux jours, interactivité avec les chats, hotline, sessions de synthèse, sessions communes ...

La session SFC / CNCH a dépassée plus de 600 connexions online sur le thème « Le patient coronarien diabétique », avec des experts renommés :

- Comment dépister la maladie coronaire (*Vincent Auffray - Rennes*)
- Reste-t-il des indications à l'aspirine en prévention primaire et secondaire (*Jean-Louis Georges - Versailles*)
- Dyslipidémie du diabétique, peut-on optimiser le traitement ? (*Gabriel Steg - Bichat*)
- Insuffisance cardiaque du diabétique : Un nouvel espoir ? (*Nicolas Lamblin - Lille*)
- A revoir en replay > [Cliquez ici](#)

Merci au **Professeur Ariel Cohen**, Président de la Société Française de Cardiologie et au **Professeur Hélène ELTCHANINOF**, Secrétaire scientifique du Congrès, félicitations pour ce très beau Congrès.



> Le TAVI : rien ne bougera pendant trois ans

- L' HAS a émis en Décembre 2020 un [Avis](#) concernant les critères d'éligibilité de centres implantant des bioprothèses aortiques par voie artérielle transcutanée.
- La présence de plateaux techniques de chirurgie cardiaque sur place est toujours exigée malgré le faible taux de conversion chirurgicale dans les études randomisées et dans les registres.
- Cet avis sera réévalué en 2023.
- Le CNCH a œuvré au sein du CNPCV afin d'adopter de façon consensuelle par toutes les composantes de la profession : hospitalo-universitaire, hospitalier public et libérale, pour permettre l'autorisation à des centres de cardiologie interventionnelle de haut volume sans CEC et pouvant générer plus de 100 TAVI annuels.
- La proposition du CNPCV n'a malheureusement pas été retenue. Le CNPCV a demandé que cet avis soit réévalué avant la période prévue de trois ans.



> Le Ségur de la santé : 305 CME alertent sur le malaise persistant dans les communautés médicales

- La Conférence des présidents de CME de CH continue à alerter sur la perte progressive d'attractivité médicale à l'hôpital public et des difficultés de finaliser ses talents.
- Les 450 millions budgétés dans le cadre des revalorisations salariales pour le personnel médical des hôpitaux publics sont largement insuffisants pour amoindrir la perte d'attractivité notamment en comparaison aux 550 millions d'euros proposés par la CNAM pour la revalorisation de la médecine libérale pour la prochaine convention.
- La conférence demande l'application au bénéfice de tous, de la fusion des quatre premiers échelons pour que l'ensemble des praticiens hospitaliers ayant la même durée dans le service accompli, bénéficie de la même rémunération. Il s'agit d'un impératif d'équité garantissant l'unité et la cohésion des équipes hospitalières en termes de rémunération pour une même ancienneté que de capacité d'atteindre le dernier échelon à un âge raisonnable.
- Par ailleurs, beaucoup de praticiens déjà nommés ne bénéficieront pas du 13^e échelon atteignable après 62 ans.
- Ce sujet est d'autant plus sensible que les praticiens hospitaliers en milieu de carrière ou subissant la pénibilité de la permanence des soins, s'estiment d'avoir été délaissé par les mesures du Ségur.
- D'autres mesures statutaires très attendues (qualité de vie au travail, management, gouvernance, conditions d'exercice) tardent à voir le jour alors qu'elles sont promises depuis de nombreuses années.
- La visibilité financière des hôpitaux publics reste encore très floue. Une grande inquiétude règne sur leur capacité à disposer de moyens financiers humains et matériels nécessaires au développement des projets adaptés aux besoins de santé.
- La simplification et le décloisonnement du système de santé reste au stade de déclaration d'intention. A cet égard, il est de plus en plus temps, de réduire les écarts de contraintes et de rémunération entre public et libéral.
- Le Ségur de la santé a été un signal important vis-à-vis des hospitaliers avec des moyens financiers d'un niveau jamais égalé depuis de très nombreuses années.
- Cet effort doit être souligné, mais il reste hélas insuffisant pour combler le fossé creusé lors de ces 15 dernières années.
- Forcé de constater que l'électrochoc sur l'attractivité et la fidélisation tant attendue par les communautés médicales n'est pas encore au rendez-vous.

Les mesures du Ségur de la santé doivent être amplifiées sans tarder avant que notre système de santé ne s'effondre en sortie de crise.



> Une nouvelle rubrique sur le site internet du CNCH

- Vous trouverez sur le [site internet du CNCH](#), une nouvelle rubrique avec une actualisation progressive des décrets, rapports et avis HAS "[VIE PROFESSIONNELLE](#)".

Salutations collégiales

Dr Simon CATTAN et Dr Franck ALBERT

Suivez-nous pour les dernières nouvelles en cardiologie !

